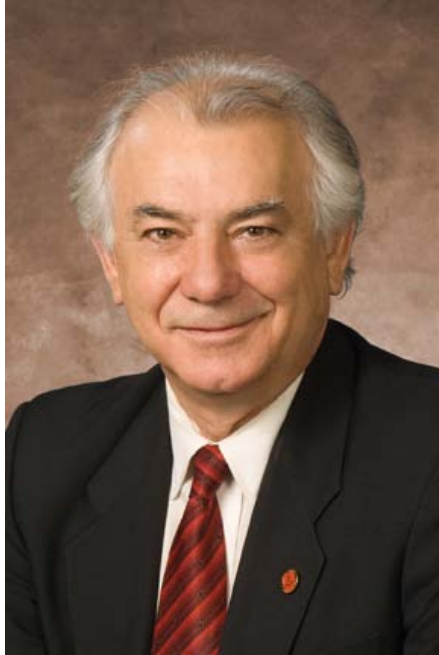


Les écoles et les centres de la CSEM seront équipés de défibrillateurs

Par Joseph Lalla

Commissaire, circonscription 2 de la CSEM



Depuis 2009, j'ai fait pression sur la CSEM pour l'achat de défibrillateurs pour toutes nos écoles et centres d'adultes. Cette idée m'a été proposée, à l'origine, par un parent lors d'une réunion de conseil d'établissement. Ma recherche initiale a révélé que certaines commissions scolaires d'Amérique du Nord avaient pris des dispositions dans ce sens. À ma suggestion, la direction de la Commission a entrepris sa propre recherche et a discuté de cette question avec les directions d'école. La réaction générale a été positive et il ne restait plus qu'à trouver les fonds nécessaires. Heureusement, nous avons enregistré un surplus pour l'année se terminant le 30 juin 2010.

J'ai le plaisir d'annoncer que le conseil des commissaires de la CSEM a adopté une résolution le 15 décembre dernier pour consacrer une partie du surplus de l'année scolaire 2009-2010, soit près de 181 000 \$, à l'achat de ces appareils pour près de 80 bâtiments.

Pourquoi ai-je mené une campagne pour l'installation de défibrillateurs dans les écoles et centres d'adultes de la CSEM? Selon divers articles écrits à ce sujet, près de 100 enfants et adolescents meurent chaque année au Canada suite à un arrêt cardiaque soudain et près de 11 000 décès dus à des crises cardiaques sont enregistrés annuellement au Québec. Nos écoles sont des bâtiments qui abritent non seulement des élèves et du personnel durant la journée d'école, mais elles servent aussi de lieux de rassemblement pour un grand nombre d'activités communautaires, culturelles et sportives. Ceci signifie que des milliers d'enfants et d'adultes sont présents dans nos bâtiments, durant la journée/en soirée, les jours et les fins de semaine. Les probabilités qu'une personne bénéficie de la présence d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) dans nos bâtiments d'école sont élevées.

Imaginez qu'une personne, enfant ou adulte, ait une crise cardiaque soudaine dans une de nos écoles. Pour chaque minute qu'une personne ne reçoit pas de traitement, ses chances de survie diminuent de 10 %. Le temps d'attente pour une ambulance étant aussi élevé que huit à quinze minutes, n'est-il pas logique que notre personnel dispose des outils nécessaires pour sauver une vie, soit un DAE facile à utiliser et sécuritaire? Le conseil des commissaires est de cet avis et nous nous attendons à placer des DAES dans toutes nos écoles au cours de la prochaine année.

Comme pour toute police d'assurance, nous espérons qu'ils ne seront jamais utilisés. Mais ceci ne diminue, d'aucune façon, leur importance. Et si nous pouvons sauver une vie, nous ferons certainement une différence.

Aussitôt que la nouvelle de cette initiative s'est répandue, j'ai reçu le courriel suivant : « À nouveau, félicitations Joe, pour aller de l'avant avec cette idée! Je me souviens de l'époque où les défibrillateurs ont fait les manchettes l'an dernier et que vos appels pressants du besoin de les installer dans nos écoles et centres ont fait face à une certaine résistance. Mais vous avez persévéré et vous avez réussi en fin de compte. Si ces appareils ne servent qu'une fois et sauvent juste une vie, cela justifiera le montant insignifiant que nous payons aujourd'hui. Bravo! ».